



Fiche d'identité du site Natura 2000 « **ÉTANGS ET MARES DES FORÊTS DE BRETEUIL ET CONCHES** »

(site n° FR 2302012)

PRÉAMBULE

La biodiversité est la diversité de la vie sous toutes ses formes, et elle constitue le socle de tout type d'activité. Cette biodiversité est actuellement en danger, il est donc essentiel d'agir pour qu'elle soit préservée. L'engagement de la France sur le sujet se traduit, entre autres, par la mise en place du réseau Natura 2000 qui existe dans tous les États membres de l'Union Européenne.

Le réseau Natura 2000 est un réseau de sites ayant pour objet la préservation de la biodiversité, via la protection d'un ensemble d'habitats et d'espèces « d'intérêt communautaire ».

Sur chacun des sites, plusieurs démarches sont entreprises :

- **Concertation et animation** : un plan de gestion, appelé « Document d'Objectifs » (DOCOB) est établi en concertation avec les acteurs locaux, et validé par un Comité de Pilotage (COPIL). Ce DOCOB est ensuite mis en œuvre par une structure animatrice, désignée par le COPIL. Cette mise en œuvre se base en grande partie sur le contractuel : il s'agit de promouvoir et de mettre en œuvre des bonnes pratiques de gestion sur le site.

- **Prévention** : un régime d'évaluation des incidences sur le réseau Natura 2000 s'applique plus particulièrement en site Natura 2000 : l'objectif est de s'assurer que tout nouveau projet ne porte pas atteinte aux habitats et espèces d'intérêt communautaire présents sur le site. Si l'évaluation des incidences Natura 2000 conclut à des effets significatifs sur leur conservation, le porteur de projet devra prendre des mesures afin de supprimer ou réduire les impacts négatifs du projet.

La Haute-Normandie comprend 34 sites Natura 2000 répartis sur l'ensemble du territoire. La cartographie du réseau est disponible en annexe 1. Elle est accessible sur internet dans l'outil [C@rmen](#) du ministère en charge de l'écologie :

http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/17/nature_bio_gest.map
(+ décochez les couches qui ne concernent pas Natura 2000)

LOCALISATION

Région, Département : Haute-Normandie, Eure (27)

Superficie : 147 ha (prochainement 121 ha)

Nombre de communes : 5 (liste en annexe 2)

Altitude maximale : 191 mètres

Région biogéographique : Atlantique

% du site en forêt : 100 %

DOCUMENT D'OBJECTIFS

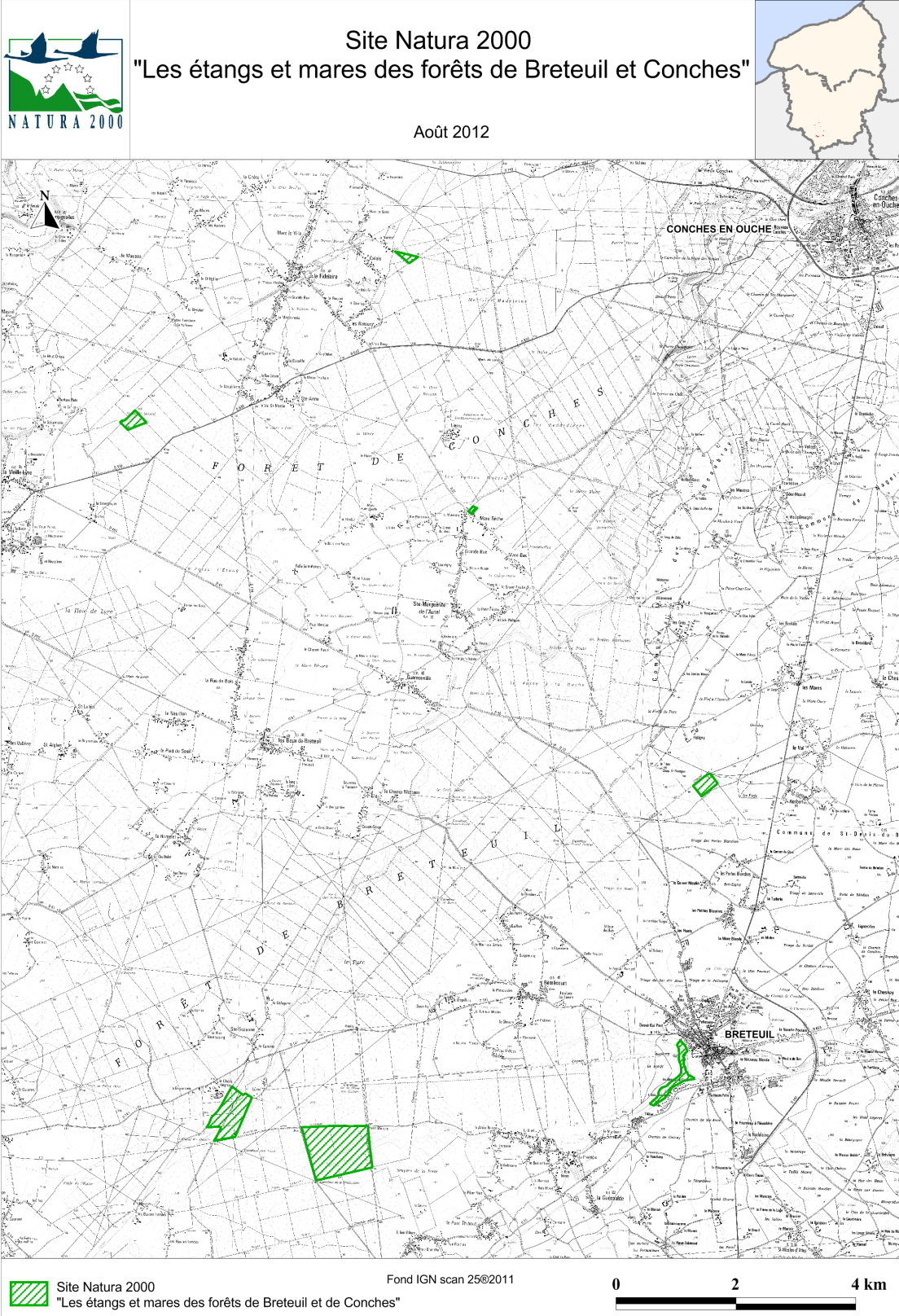
Structure(s) animatrice(s) post-DOCOB : Centre Régional de la Propriété Forestière de Normandie

Date d'achèvement : décembre 2010

Date de mise à jour : /

Arrêté d'approbation du DOCOB : 21/12/2010

Arrêté ministériel de désignation en ZSC : en cours



PRÉSENTATION DU SITE

Plusieurs entités biopaysagères composent le site :

Le site est entièrement forestier (Chênaies) avec, ponctuellement, des masses d'eau stagnante intra-forestière (mares et étangs) d'origine anthropique. Cette caractéristique paysagère fait écho à un outil de l'écologie du paysage : le fonctionnement en métapopulation (Levin, 1969) de certaines espèces végétales comme *Luronium natans* dont le vecteur de dispersion pourrait être le sanglier d'après le dernier Plan national d'action en direction de ce taxon.

HABITATS ET ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE DU SITE

Habitats d'intérêt communautaire présents sur le site

Type de milieu	Code Natura 2000	Habitat naturel	Surface / Linéaire / Stations
Mare pauvre en éléments nutritifs	3110-1	Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophe planitiaire à collinéenne des régions atlantiques des <i>Littorelletea uniflorae</i> .	15.377 ha
	3110-1 x 3150-2	Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophe planitiaire à collinéenne des régions atlantiques des <i>Littorelletea uniflorae</i> x Plans d'eau eutrophes avec prédominance de macrophytes libres submergés	850 m ²
	3160-1 x 3130-2	Mares dystrophes naturelles x Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophe planitiaire à collinéenne des régions atlantiques des <i>Littorelletea uniflorae</i>	450 m ²
Mare riche en éléments nutritifs	3160-1 x 3150-2	Mares dystrophes naturelles x Plans d'eau eutrophes avec prédominance de macrophytes libres submergés	760 m ²
Prairie à Molinie	6410-13	Moliniaies acidiphiles subatlantiques à pré-continentales	470 m ²
	6410-15	Moliniaies acidiphiles atlantiques landicoles	0.66 ha
Forêt alluviale	91E0-11 x 3150-3	Aulnaies à hautes herbes x Plans d'eau eutrophe avec dominance de macrophytes libres flottant à la surface de l'eau	13,6 ha

Espèces d'intérêt communautaire présentes sur le site

Type d'espèce	Code Natura 2000	Nom scientifique	Nom commun	Intérêt du site
Plante	1831	<i>Luronium natans</i>	Flûteau nageant	Fort

ACTIVITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Les activités économiques sur le site sont de trois types : sylvicole, cynégétique et d'ordre agricole par pompage dans un étang pour l'irrigation des cultures ; il faut ajouter un parc à sangliers. Le Chêne de Conches est très réputé et les modalités de gestion par conversion des taillis-sous-futaie en futaies régulière ou irrégulière sont compatibles avec les intérêts de préservation du patrimoine naturel. La chasse, sur 100 ha dans le site, répond à une pratique traditionnelle en milieu rural, ainsi qu'à une régulation des populations de grand gibier, qui, maintenues, assurent aussi la dispersion d'une espèce patrimoniale. Le pompage dans l'étang, lui, contribue au marnage nécessaire dans l'expression de plantes amphibiennes (littorales) patrimoniales et contrôle la colonisation de la Jussie, espèce invasive.

ENJEUX ET OBJECTIFS

Comme le nom du site l'indique, les enjeux du site tournent autour des quantités et de la qualité de l'eau, mais aussi des pratiques qui influent sur ces états ; en fonction de « l'état de conservation des habitats », les objectifs se résument à maintenir ou à restaurer leurs potentialités. Ainsi pour un étang à Littorelles où s'expriment les espèces végétales caractéristiques, l'objectif principal est d'assurer un marnage permettant l'expression des plantes amphibies typiques de l'habitat = **Objectif 1 : Maintenir la dynamique de variation du niveau d'eau.**

Pour d'autres plans d'eau, c'est l'atterrissement qui guette et incite donc à extraire de la MO, des arbres qui jouent le rôle de pompes (évaporation), ce, sur le plan quantitatif. Dans le même temps ces eaux, pauvres en éléments nutritifs peuvent s'enrichir suite à la dégradation de la MO ; il est donc nécessaire d'exporter cette MO hors de l'habitat, et de raisonner l'utilisation de produits phytosanitaires = **Objectif 2 : Garantir le maintien de la quantité d'eau, et, Objectif 3 : Veiller à la conservation d'une bonne qualité physico-chimique de l'eau.**

Les mares sont des milieux remarquables en raison du gradient hydrique existant (depuis la terre ferme jusqu'à la pleine eau) favorisant l'expression de stratégies adaptatives variées, des hydrpohytes de pleine eau, nageantes ou enracinées, aux amphibies supportant une période d'exondation. Pour que puisse se manifester ce gradient, il est donc nécessaire d'avoir des pentes douces plutôt qu'abruptes = **Objectif 4 : Conserver une topographie douce des berges des mares.**

La dynamique de variation du niveau d'eau peut être enrayée par une remontée du plan d'eau suite à une coupe rase ; de plus, le choix de l'essence pour les peuplements alentour conditionne la qualité des apports en MO. Une essence inadaptée peut désaturer le bilan physico-chimique d'un plan d'eau intra-forestier = **Objectif 5 : Maintenir un peuplement, de préférence feuillu.**

Le comportement colonisateur et par suite envahissant de certaines espèces exotiques telle la Jussie (*Ludwigia grandiflora*) compromet durablement l'expression de la flore caractéristique des habitats = **Objectif 6 : Lutter contre les espèces exogènes.**

Le Flûteau nageant (*Luronium natans*) est une petite fleur blanche assez polymorphe du point de vue foliaire. C'est aussi une monocotylédone de la famille des Alismatacées ayant une amplitude écologique, du point de vue hydrique et trophique, assez large. Elle peut être amphibie comme de pleine eau, adaptant sa morphologie aux conditions ambiantes. C'est surtout une plante protégée à l'échelon national témoignant à la fois de sa rareté et de sa vulnérabilité. Beaucoup d'interrogations subsistent sur cette espèce qui fait l'objet d'un plan national d'action en cours et dont une des orientations est d'étudier plus avant ses modes de dispersion. Sur le site, cela peut se traduire par une étude du rôle que peut jouer le Sanglier dans son transport, et de façon plus fine, par l'étude génétique des différentes populations présentes sur les mares de Conches et Breteuil.

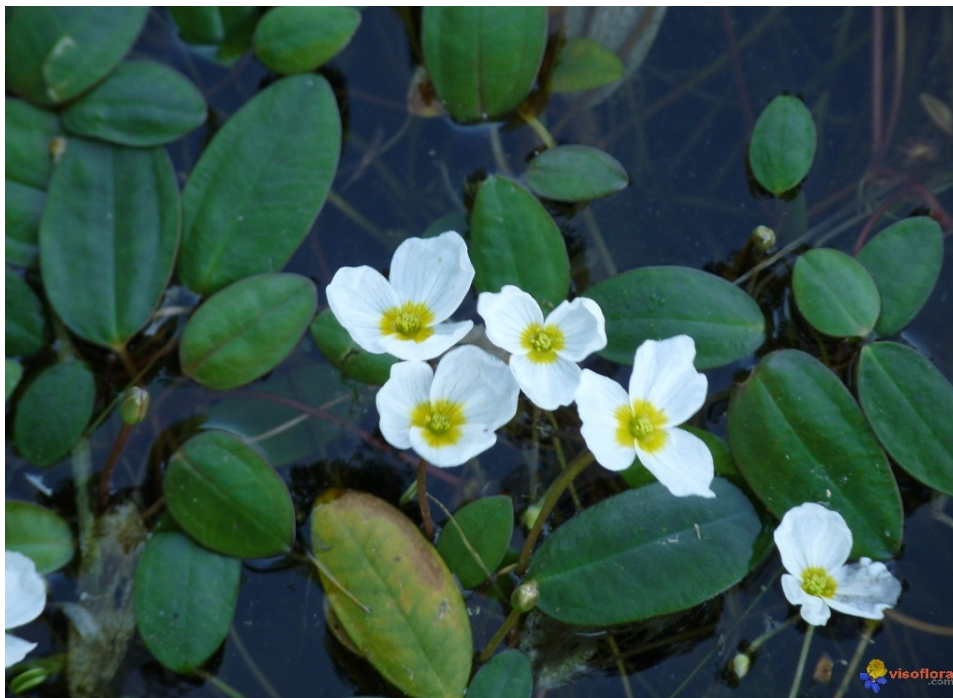


Flûteau nageant (*Luronium natans*)

http://erick.dronnet.free.fr/belles_fleurs_de_france/luronium_natans1.htm

OBJECTIFS PAR TYPE DE MILIEUX OU D'ACTIVITÉS

	Habitat / Secteur / Activité	Objectifs définis lors du DOCOB
autres	Urbanisation	Peu d'enjeux
Boisements et Forêts	Grands espaces forestiers	Maintenir les facteurs bénéfiques aux habitats et aux espèces Restaurer la qualité des milieux dégradés Adapter les pratiques au type de milieu



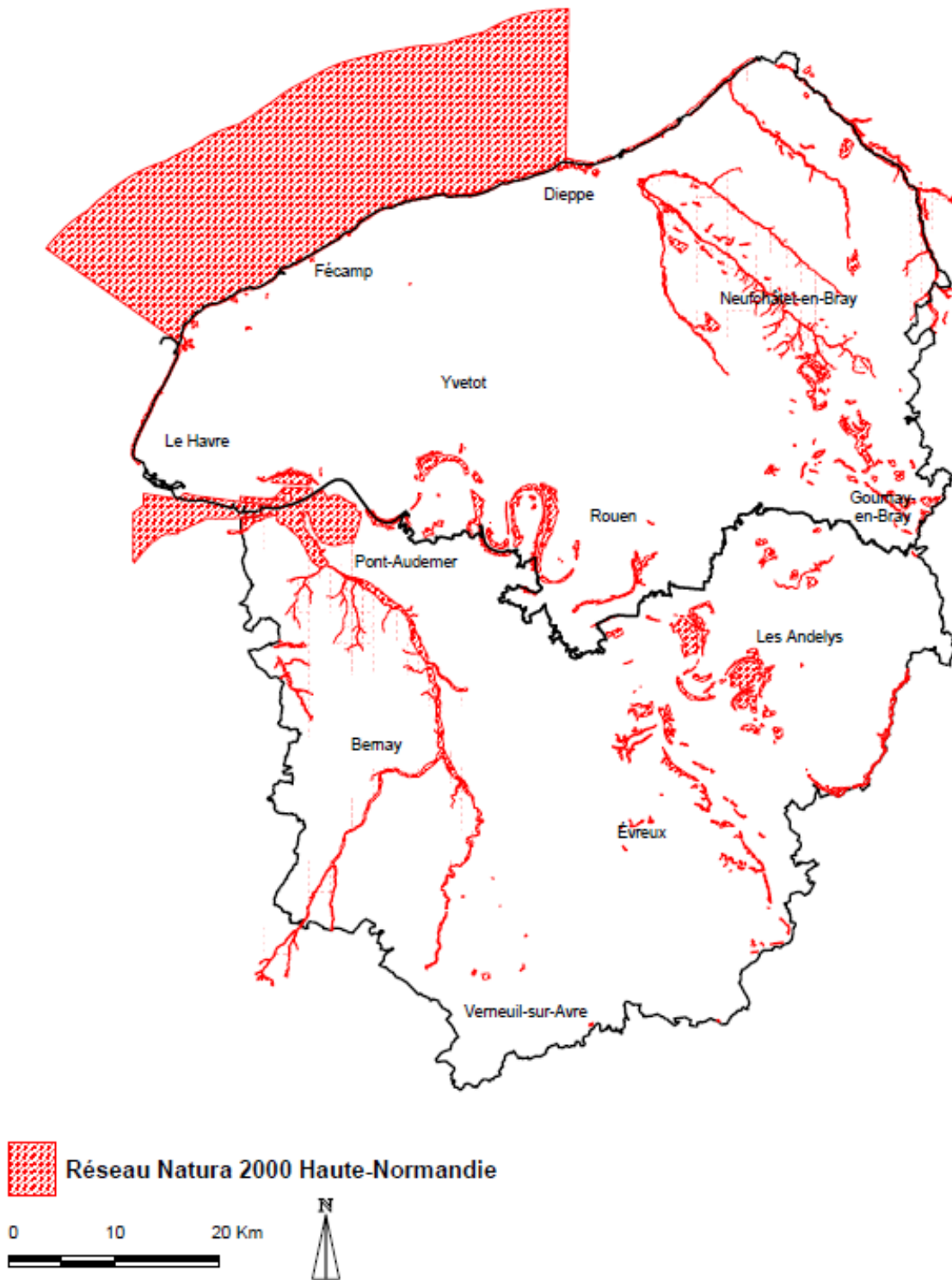
Flûteau nageant (*Luronium natans*)

<http://www.visoflora.com>

IMPACT DES ACTIONS SUR LES HABITATS ET ESPÈCES

Type de milieu ou d'espèce	Principales actions favorables à la préservation, voire la restauration des milieux ou des espèces	Principales actions défavorables, voire incompatibles avec la préservation des milieux ou des espèces
Plans d'eaux stagnantes pauvres en éléments nutritifs	<p>Maintien des variations hydriques</p> <p>Extraction des ligneux</p> <p>Exportation de la matière organique</p> <p>Mise en lumière</p> <p>Curage de la vase</p> <p>Suppression de la végétation concurrente du Fluteau nageant</p>	<p>Stabilisation du niveau de l'eau</p> <p>Enrichissement des eaux</p> <p>Atterrissement</p> <p>Envahissement par les joncs</p>
Plans d'eaux stagnantes riches en éléments nutritifs	<p>Désenvasement</p> <p>Curage</p> <p>Supprimer la végétation concurrente des espèces patrimoniales</p> <p>Exporter la matière organique et les rémanents</p>	<p>Envasement</p> <p>Développement de la végétation</p> <p>Piétinement</p>
Prairies à Molinie	<p>Conserver le caractère humide du milieu</p> <p>Conserver les périodes d'inondation</p> <p>Contrôler le recouvrement de la Molinie</p> <p>Contenir la Molinie</p>	<p>Envasement</p> <p>Piétinement</p> <p>Développement de la végétation</p> <p>Stabilisation du niveau de l'eau</p>
Forêt alluviale	<p>Recéper les ligneux et maintenir un stade arbustif</p> <p>Exporter les débris manuellement</p> <p>Suppression des espèces allochtones</p>	<p>Baisse du niveau de l'eau</p> <p>Perforation de la banquettes</p> <p>Curage du cours d'eau</p> <p>Espèces allochtones</p>
Plante	<p>Mise en défens</p> <p>Étude sur vecteurs de dispersion via analyses génétiques des populations</p>	<p>Expansion de la Glycérie</p> <p>Agrainage aux abords des mares tendant à perturber la trophie des masses d'eau</p>
Tous les types d'habitats , d'habitats d'espèces ou d'espèces	<p>Maintenir la qualité physico-chimique du site et suivre l'évolution normale d'atterrissement des mares</p>	<p>Développement d'espèces invasives</p> <p>Développement d'espèces envahissantes</p> <p>Artificialisation</p> <p>Pollutions</p>

ANNEXE 1 : RÉSEAU NATURA 2000 EN HAUTE-NORMANDIE



ANNEXE 2 : COMMUNES DU SITE

Nota : la cartographie des habitats d'intérêt communautaire se trouve sur C@rmen

Code INSEE	Nom de la commune	Surface dans site (en ha)
27054	Bémécourt	19.2
27112	Breteuil	13.6
27265	Francheville	81.9
27157	Le Chesne	7.7
27242	Le Fidelaire	9.3
27043	Les Baux-de-Breteuil	14.0
27565	Sainte Marguerite de l'Autel	0.9